

**MOVE ASBL
BUDGET 2022**

Afin de faciliter la compréhension du budget 2022, les recettes et dépenses prévues sont comparées au budget 2021 ainsi qu'au réalisé de 2020. La clôture des comptes de 2021 étant en cours, il n'est pas possible à ce stade de fournir un comparatif avec le réalisé de 2021.

Les variations en euros et en pourcentage dans le texte ci-dessous sont calculées par rapport aux recettes et dépenses du réalisé 2020.

Le budget est détaillé pour son volet ordinaire (recettes et dépenses pour des frais de personnel et de fonctionnement) et pour son volet extraordinaire (recettes et dépenses pour des frais d'investissement).

Le budget 2022 de MOVE Asbl est en équilibre tant dans son volet ordinaire qu'extraordinaire. Pour atteindre l'équilibre et étant donné les travaux d'infrastructure importants prévus en 2022, le budget présenté est construit sur l'hypothèse qu'un emprunt bancaire de **54.000 €** sera obtenu.

Le budget ordinaire

Le budget ordinaire 2022 prévoit des recettes pour **7.335.483,34 €** (+592.047,16 € par rapport à 2020 soit +8,8%).

Au niveau des recettes, elles sont divisées en quatre catégories :

- 1) Les subventions par transfert :** Elles correspondent aux subventions que reçoit la Commune et qui sont transférées vers l'ASBL. Elles sont estimées à 3.141.811,28 € (+94.919,47 € soit +3,1%). L'augmentation par rapport à 2020 est due à la subvention DAS (+91.079,84 €) ainsi qu'au nouveau subside PDV Saint-Rémi d'un montant de 125.579,21 €. Les subsides PDV Sports et Sampa sont maintenus à leur niveau de 2021, soit 125.293,80 € inférieurs à 2020.
- 2) Les subventions directement perçues :** Elles correspondent aux subventions directement perçues par l'ASBL et sont estimées à 3.417.468,43 € (+284.691,66 € soit 9,1%). Cette variation s'explique principalement par
 - a. L'augmentation de la part du cofinancement communal affectée à des dépenses ordinaires (+297.643,30 €). Cette augmentation s'explique pour moitié par un budget plus élevé alloué en 2022 à l'ASBL, et pour moitié par le fait que le montant de 2020 avait été réduit en raison de la restitution du boni cumulé à fin 2019.
 - b. La diminution de la subvention de l'AMIF (-104.098,76 €) en raison des nouvelles conditions, plus contraignantes, mises en place par l'Europe dans le cadre de la nouvelle programmation 2021-2027.
- 3) Les autres subventions :** Elles correspondent à des aides à l'emploi et aux formations ou à des subventions de fondations ou autres associations. Elles sont estimées à 663.322,27 € (+153.624,09 € soit +30,1%). Leur augmentation provient essentiellement du poste ACS.

4) Autres recettes: Elles reprennent les PAF, les remboursements des congés éducation et de l'assurance AT ainsi que la récupération de l'avantage en nature.

Elles sont estimées à 112.881,36 € (+58.811,94 € soit +108,8%). Cette augmentation est liée à celle des PAF, étant donné leur faible niveau en 2020 en raison de la crise sanitaire.

Au niveau des dépenses, elles sont divisées en deux catégories :

1) les frais de personnel : Ils sont estimés à **5.887.783,32 €** (+207.011,63 € soit +3,6 %). Leur part dans les dépenses ordinaires reste stable à 80,3%. Les frais de personnel correspondent à 111,68 ETP (120 travailleurs). L'augmentation de ces frais résulte avant tout des indexations de salaires. Le budget est construit sur l'hypothèse de deux indexations en février et octobre.

Il est important de préciser que ces chiffres correspondent à une projection en début d'année budgétaire. En fonction de l'acceptation de dossiers de subvention, le nombre d'ETP effectif va donc varier.

2) Les frais de fonctionnement : Ils sont estimés à 1.447.700,02 € (+ 315.412,82 € soit 27,9%). L'augmentation des frais de fonctionnement reflète en grande partie la reprise des activités à un rythme normal en comparaison à 2020, année lourdement frappée par la crise sanitaire. Les frais de fonctionnement peuvent être divisés en 10 catégories :

- i. Loyers, charges locatives et renting : Ils sont estimés à 54.000 € (+ 5.324,62 €). Ce poste inclut dorénavant les charges relatives à la Salle Decock. Etant donné que la rénovation complète de l'ancienne MQ5 où prendront part les TSR sera terminée en 2022, le budget ne comprend que sept mois de loyers pour la location d'un entrepôt et d'un espace rue Raymond Stijns. Le loyer de la MDF est toujours suspendu sur l'année 2022.
- ii. Entretiens et réparations : Ils sont estimés à 53.654,35 € (+12.455,03€) Cette augmentation s'explique notamment par la vétusté de nos bâtiments et des frais de réparations auquel nous devons faire face de manière récurrente.
- iii. Energie, eau et fournitures : Ils sont estimés à 171.936,00 € (+ 22.265,98 €). Le tableau ci-après reprend le détail de ces frais.
- iv. Rétributions des tiers : Elles sont estimées à 877.059,67 € (+157.569,03 €). L'augmentation de cette catégorie de dépenses provient surtout du poste « prestations et vacations » et également des défraiements aux bénévoles. Cette augmentation s'explique principalement par la reprise des activités à un rythme normal en comparaison à l'année 2020 qui a été marquée par la crise sanitaire.

- v. Les frais administratifs (frais de déplacement professionnel, carburant, cantine,...) : Ils sont estimés à 15.000,00 € (- 577,90 €).
- vi. Frais de communication (tél, gsm, internet et supports de communication): Ils sont estimés à 50.000,00 € (+13.702,06 €). Cette variation reflète notamment une augmentation du budget alloué à la communication externe de l'ASBL.
- vii. Frais d'action : Ils sont estimés à 147.550 € (+ 87.391,41 €). Ils comprennent les animations durant les plaines de vacances, en ATL (frais d'animation) et les activités dans le cadre de projets spécifiques (frais d'action), les frais de nourriture à Cornimont, etc. Ces frais en 2020 étaient à un niveau très faible étant donné la crise sanitaire.
- viii. Les frais de personnel intérimaires et autres : Ils sont estimés à 49.000 € (+25.651,50 €). Ils comprennent la cotisation à Atouts Projets pour la mise à disposition de 2 ACS au sein des MQs et Maisons Communautaires ainsi que les montants versés au CPAS pour le personnel Art 60 (autre que les techniciens de service). Cette dernière cotisation n'existait pas en 2020.
- ix. Les frais divers : Ils sont estimés à 16.300 € (- 4.077,47 €). Ces dépenses couvrent essentiellement les achats de petit matériel et mobilier.
- x. Autres : Il s'agit des frais bancaires, taxes et autres. Ils sont estimés à 13.200 € (-4.361,44 €).

Le budget extraordinaire

Le budget extraordinaire 2022 prévoit des dépenses pour 132.009,00 € (+ 26.771,03 €). Cette augmentation s'explique par les importants travaux d'aménagement qui sont prévus à la Maison Communautaire du Maritime et à Cornimont, de même que certains aménagements à la MQ3 (80.309 €). Ces dépenses sont en partie réalisées grâce à la reprise de la provision pour grosses réparations (25.125,11 €). Le budget est construit sur l'hypothèse que le solde sera financé par un emprunt bancaire de 54.000 € remboursable en 5 ans.

Notes

Le budget 2022 présenté n'inclut pas les coûts supplémentaires liés au non remplacement par le CPAS des techniciens de surface art. 60. Si la tendance actuelle devait se poursuivre sur la période restante de 2022, le surcoût lié aux techniciens de surface serait d'environ 345.000 €.

Il est également à noter, que l'ASBL rembourse actuellement un montant mensuel de 41.349,98 € au titre de deux crédits à tempérament contractés auprès de la BNP Paribas Fortis afin de financer le pécule de vacances et les primes de fin d'année de 2021. Ces remboursements ne sont pas compris dans le budget présenté étant donné qu'il s'agit de mouvements de trésorerie et non pas de dépenses.

	C2020	B2021	B2022
BUDGET ORDINAIRE			
Recettes	6 743 436,18 €	7 154 720,35 €	7 335 483,34 €
Dépenses	6 813 058,89 €	7 154 720,35 €	7 335 483,34 €
BUDGET EXTRAORDINAIRE			
Recettes	105 237,91 €	126 859,04 €	132 009,00 €
Dépenses	105 237,97 €	126 859,04 €	132 009,00 €

BUDGET ORDINAIRE

RECETTES	C2020	B2021	B2022
SUBVENTIONS PAR TRANSFERT	3 046 891,81 €	3 093 774,26 €	3 141 811,28 €
SUBVENTIONS DIRECTEMENT PERCUES	3 132 776,77 €	3 299 666,03 €	3 417 468,43 €
AUTRES SUBVENTIONS	509 698,18 €	623 492,18 €	663 322,27 €
AUTRES RECETTES	54 069,42 €	137 787,88 €	112 881,36 €
TOTAL	6 743 436,18 €	7 154 720,35 €	7 335 483,34 €

DEPENSES	C2020	B2021	B2022
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 132 287,20 €	1 404 295,42 €	1 447 700,02 €
FRAIS DE PERSONNEL	5 680 771,69 €	5 750 424,93 €	5 887 783,32 €
TOTAL	6 813 058,89 €	7 154 720,35 €	7 335 483,34 €

BUDGET EXTRAORDINAIRE

RECETTES	C2020	B2021	B2022
SUBVENTIONS PAR TRANSFERT	4 681,27 €	0,00 €	3 900,00 €
SUBVENTIONS DIRECTEMENT PERCUES	100 556,64 €	53 564,24 €	48 983,89 €
AUTRES SUBVENTIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES RECETTES	0,00 €	73 294,80 €	79 125,11 €
TOTAL	105 237,91 €	126 859,04 €	132 009,00 €

DEPENSES	C2020	B2021	B2022
FRAIS D'INVESTISSEMENT	105 237,97 €	126 859,04 €	132 009,00 €
TOTAL	105 237,97 €	126 859,04 €	132 009,00 €

BUDGET 2022 - RECETTES

A) ORDINAIRES

1) SUBVENTIONS PAR TRANSFERT	C2020	B2021	B2022
PREVENTION ET SECURITE	1 901 807,00 €	1 901 806,08 €	1 909 279,22 €
FIPI COM	238 533,00 €	238 533,00 €	238 515,00 €
D.A.S. + D.A.S.COVID	538 875,83 €	638 054,00 €	629 955,67 €
PDV SAINT-REMI	0,00 €	0,00 €	121 679,21 €
PDV SAMPA	62 062,02 €	46 457,00 €	46 457,00 €
PDV SPORTS (dont report 2020)	305 613,96 €	268 924,18 €	195 925,18 €
TOTAL	3 046 891,81 €	3 093 774,26 €	3 141 811,28 €

2) SUBVENTIONS DIRECTES	C2020	B2021	B2021
REGION DE BRUXELLES-CAPITALE			
IMAGE DE BXL (CLUBS SPORTIFS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FABLAB - MOBILE	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CRU	63 330,64 €	83 316,46 €	35 500,00 €
PERSPECTIVE BRUSSELS - DASC	8 328,88 €	7 500,00 €	0,00 €
DIVERS (Egalité des chances - J'ai une place, des mots à dire/MDF)	360,00 €	2 800,00 €	0,00 €
SOUS TOTAL RBC	72 019,52 €	93 616,46 €	35 500,00 €
COCOF			
COHESION SOCIALE	578 507,69 €	589 189,14 €	610 261,66 €
ACCORDS NON MARCHAND	29 751,91 €	29 691,41 €	36 127,08 €
SPORT AU FEMININ	2 999,95 €	12 000,00 €	7 500,00 €
SPORT POUR TOUS	7 691,26 €	15 000,00 €	15 000,00 €
ACCUEIL PRIMO-ARRIVANTS	542 861,01 €	552 294,22 €	572 711,18 €
COCOF COVID 19	3 853,22 €	10 000,00 €	0,00 €
SOUS TOTAL COCOF	1 165 665,04 €	1 208 174,77 €	1 241 599,92 €
FEDERATION WALLONIE BRUXELLES			
ONE EDD + REPORT 2020	9 726,96 €	40 000,00 €	27 000,00 €
ONE PLAINES + REPORT 2020	8 901,67 €	34 500,00 €	22 000,00 €
EGALITE CHANCES (MA COMMUNE, MON ESPACE/MQ2)	0,00 €	8 900,00 €	0,00 €
FIPI/PCI	8 639,61 €	8 000,00 €	30 000,00 €
BIJ	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SOUS TOTAL FWB	27 268,24 €	91 400,00 €	79 000,00 €
COMMUNE DE MSJ			
COFINANCEMENT COMMUNAL	1 420 252,81 €	1 605 974,80 €	1 717 896,11 €
AUTRES (REL. INT, CRU HEYVAERT)	0,00 €	4 500,00 €	0,00 €
SOUS TOTAL COMMUNE	1 420 252,81 €	1 610 474,80 €	1 717 896,11 €
EUROPE			
AMIF	447 571,16 €	296 000,00 €	343 472,40 €
FEDER	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SOUS TOTAL EUROPE	447 571,16 €	296 000,00 €	343 472,40 €
TOTAL SUBVENTIONS DIRECTES	3 132 776,77 €	3 299 666,03 €	3 417 468,43 €

3) AUTRES SUBVENTIONS	C2020	B2021	B2022
FONDS SOCIOCULTUREL	0,00 €	2 500,00 €	4 000,00 €
PROGRAMME PHARE	24 528,18 €	25 041,89 €	29 957,14 €
ACS	265 406,76 €	560 700,29 €	587 301,67 €
PTP	201 289,24 €	0,00 €	0,00 €
SAMBA-GNAWA	0,00 €	0,00 €	0,00 €
MARIBEL SOCIAL	18 474,00 €	20 250,00 €	20 940,50 €
POLITIQUE DE LA DIVERSITE	0,00 €	15 000,00 €	21 122,96 €
TOTAL AUTRES SUBVENTIONS	509 698,18 €	623 492,18 €	663 322,27 €

4) AUTRES RECETTES	C 2020	B2021	B2022
PAF	31 645,98 €	100 000,00 €	90 000,00 €
RMBT CONGES EDUCATION PAYES	10 613,79 €	20 000,00 €	5 000,00 €
REMBOURSEMENT ASSURANCE AT	2 428,05 €	8 500,00 €	8 500,00 €
AUTRES	9 381,60 €	9 287,88 €	9 381,36 €
TOTAL AUTRES RECETTES	54 069,42 €	137 787,88 €	112 881,36 €

B) EXTRAORDINAIRES

SUBVENTIONS	C2020	B2021	B2022
AMIF	5 293,92 €	0,00 €	1 100,00 €
BAPA	368,58 €	1 539,04 €	2 450,00 €
PDV SAINT-REMI			3 900,00 €
PDV SPORTS	4 681,27 €	0,00 €	0,00 €
CRU	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES SUBSIDES (COVID)	11 944,95 €	0,00 €	0,00 €
REPRISE PROVISION MQ5/MM/COR	0,00 €	32 696,16 €	25 125,11 €
EMPRUNT BANCAIRE	0,00 €	40 598,64 €	54 000,00 €
COF COM	82 949,19 €	52 025,20 €	45 433,89 €
TOTAL	105 237,91 €	126 859,04 €	132 009,00 €

BUDGET 2022 - DEPENSES

A) ORDINAIRES

FRAIS DE PERSONNEL	C2020	B2021	B2022
REMUNERATIONS BRUTES (AVEC PEC. VAC.)	4 260 580,64 €	4 304 484,28 €	4 483 130,07 €
CHARGES PATRONALES	1 242 957,55 €	1 264 765,15 €	1 233 763,40 €
AUTRES FRAIS DE PERSONNEL	177 233,50 €	181 175,50 €	170 889,85 €
TOTAL	5 680 771,69 €	5 750 424,93 €	5 887 783,32 €

FRAIS DE FONCTIONNEMENT	C 2020	B2021	B2022
LOYERS, CHARGES LOCATIVES, RENTING	48 675,38 €	48 000,00 €	54 000,00 €
ENTRETIENS ET REPARATIONS	41 199,32 €	64 000,00 €	53 654,35 €
ENERGIES, EAU ET FOURNITURES*	149 670,02 €	154 531,42 €	171 936,00 €
RETRIBUTION DES TIERS*	719 490,64 €	899 314,00 €	877 059,67 €
FRAIS ADMINISTRATIFS (FRAIS DE DEPLACEMENT, VEHICULES, CANTINE...)	15 577,90 €	17 250,00 €	15 000,00 €
FRAIS DE COMMUNICATION	36 297,94 €	42 700,00 €	50 000,00 €
FRAIS D'ACTION*	60 158,59 €	138 500,00 €	147 550,00 €
PERSONNEL INTERIMAIRE ET AUTRES	23 348,50 €	7 000,00 €	49 000,00 €
FRAIS DIVERS (PETIT MATERIEL ET MOBILIER)	20 307,47 €	20 000,00 €	16 300,00 €
AUTRES (FRAIS BANCAIRES, TAXES, AMORTISSEMENT ACTIFS FINANCES PAR EMPRUNT BANCAIRE...)	17 561,44 €	13 000,00 €	13 200,00 €
TOTAL	1 132 287,20 €	1 404 295,42 €	1 447 700,02 €

ENERGIES, EAU ET FOURNITURES	C2020	B2021	B2022
GAZ	22 236,77 €	27 000,00 €	20 000,00 €
ELECTRICITE	18 692,85 €	21 000,00 €	27 000,00 €
EAU	4 371,38 €	5 000,00 €	3 000,00 €
FONTAINE D'EAU	0,00 €	0,00 €	0,00 €
MAZOUT	2 316,04 €	2 000,00 €	2 300,00 €
FOURNITURES DIVERSES	28 143,52 €	23 000,00 €	27 000,00 €
EQUIPEMENTS/FOURNITURES DE SPORT	5 186,00 €	9 000,00 €	11 500,00 €
FOURNITURES/ PETITS MATERIELS INFORMATIQUES	11 117,23 €	9 500,00 €	8 000,00 €
FOURNITURES IMPRIMANTES, PHOTOCOPIEURS	12 439,03 €	16 000,00 €	15 000,00 €
EQUIPEMENTS/FOURNITURES OUVRIERS	2 470,81 €	2 900,00 €	2 800,00 €
LIVRES, DOCUMENTATION	13 530,52 €	8 840,00 €	16 320,00 €
FOURNITURES DE BUREAU/IMPRESSION	21 823,38 €	22 991,42 €	31 400,00 €
FOURNITURES PEDAGOGIQUES	7 342,49 €	7 300,00 €	7 616,00 €
TOTAL	149 670,02 €	154 531,42 €	171 936,00 €

RETRIBUTION DE TIERS	C2020	B2021	B2022
----------------------	-------	-------	-------

HONORAIRES AVOCATS, MEDECINS	0,00 €	750,00 €	1 500,00 €
PRESTATIONS ET VACATIONS	519 337,63 €	667 150,00 €	624 455,67 €
SEMINAIRES	0,00 €	110,00 €	50,00 €
PER DIEM, HOTEL & RESTAURANTS	15,80 €	0,00 €	
CONSULTING MAINTENANCE	29 626,80 €	37 000,00 €	43 100,00 €
FRAIS EXPOSES POUR COMPTES BENEFICIAIRES	0,00 €	0,00 €	
ASSURANCE INCENDIE	8 741,27 €	8 700,00 €	5 600,00 €
ASSURANCE VEHICULES	7 792,64 €	7 800,00 €	3 673,00 €
ASSURANCE RC ACCIDENTS CORPORELS	4 310,41 €	4 400,00 €	3 278,00 €
ASSURANCE RC GENERAL	11 488,92 €	11 500,00 €	9 020,00 €
ASSURANCE SEJOURS A L'ETRANGER	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ASSURANCE BENEVOLES	6 173,13 €	6 200,00 €	11 084,00 €
ASSURANCE RC ADMINISTRATEURS	1 201,75 €	1 200,00 €	2 349,00 €
ASSURANCE TOUS RISQUES	516,72 €	700,00 €	4 900,00 €
FRAIS DE SECRETARIAT SOCIAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ABONNEMENTS INFORMATIQUES ET DIVERS	4 521,91 €	7 050,00 €	7 350,00 €
REDEVANCE, DROITS D'AUTEURS	2 854,14 €	2 850,00 €	3 200,00 €
FRAIS DE FORMATION	30 704,42 €	34 500,00 €	29 300,00 €
DEFRAIEMENTS BENEVOLAT	84 031,83 €	102 054,00 €	118 300,00 €
DEFRAIEMENT ARTISTIQUE	7 370,24 €	6 550,00 €	9 000,00 €
COTISATION PROFESSIONNELLE	803,03 €	800,00 €	900,00 €
TOTAL	719 490,64 €	899 314,00 €	877 059,67 €

FRAIS D'ACTION	C2020	B2021	B2022
ANIMATIONS, ACTIVITES	38 125,79 €	118 500,00 €	130 000,00 €
DEPLACEMENT ANIMATIONS, ACTIVITES	6 816,10 €	0,00 €	0,00 €
LOCATION MATERIEL	0,00 €	5 000,00 €	3 000,00 €
NOURRITURE CORNIMONT	4 190,87 €	12 000,00 €	9 500,00 €
FRAIS D' ACTIONS DIRECTS	11 025,83 €	3 000,00 €	5 050,00 €
TOTAL	60 158,59 €	138 500,00 €	147 550,00 €

B) EXTRAORDINAIRES

FRAIS D'INVESTISSEMENT	C2020	B2021	B2022
AMENAGEMENT CONSTRUCTIONS/AUTRES	30 066,37 €	75 400,00 €	80 309,00 €
INSTALLATIONS		2 420,00 €	2 000,00 €
CONCESSION, BREVET, LICENCE	27 794,45 €	5 000,00 €	2 000,00 €
OUTILLAGE		1 000,00 €	2 100,00 €
MOBILIER	1 925,75 €	1 539,04 €	9 100,00 €
MATERIEL ROULANT	4 235,97 €	10 000,00 €	0,00 €

MATERIEL DE BUREAU	4 027,90 €	12 000,00 €	0,00 €
MATERIEL INFORMATIQUE	33 080,49 €	16 500,00 €	36 200,00 €
MATERIEL D'ANIMATION	4 107,04 €	3 000,00 €	300,00 €
TOTAL	105 237,97 €	126 859,04 €	132 009,00 €